



Les Echos de VAOUR

Bulletin Municipal

fevrier 2016

Le mot de l'équipe municipale



Et voilà, un an est passé – et le pot du nouvel an s'est bien passé. Comme tous les ans, c'était une bonne occasion pour se retrouver et cette fois aussi pour faire connaissance avec les produits de nos producteurs locaux, au cas où vous ne les auriez pas encore connu ! Pourtant il n'est pas encore trop tard pour vous (re-)souhaiter une très bonne année 2016 au nom de toute l'équipe municipale.

On est au début de l'année 2016 et les températures sont exceptionnelles. Bien-sûr qu'on ne peut pas dire que les températures élevées d'une seule année font preuve du réchauffement mondial, et qu'il faut des statistiques de plusieurs années pour tirer des conclusions sur cette problématique, mais c'est sûr que nous tous pouvons faire un geste pour l'environnement et le climat.

C'est pourquoi cette édition des Echos de Vaour pourrait bien être votre dernière version sur papier. Suite aux demandes de plusieurs habitants de Vaour, nous avons décidé de mettre **les Échos de Vaour à votre disposition en ligne**. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire sur www.vaour.fr avec votre nom et votre adresse email pour recevoir un courriel dès que les prochains Échos de Vaour sont disponibles en ligne. Votre adresse e-mail servira aussi pour vous faire parvenir des communications municipales urgentes ou moins urgentes, que vous recevez maintenant dans votre boîte aux lettres. **Les Échos en ligne peuvent toujours être imprimés bien-sûr, mais pensez à l'environnement avant de le faire.....**

Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, les Échos continuent à paraître sur papier.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à nous joindre pour échanger vos idées et vos questions sur Vaour avec l'équipe et avec des autres Vaourais tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h au café citoyen, et tous les troisièmes jeudis du mois de 18h30 à 20h30 au Conseil Municipal, dont vous trouverez l'agenda affiché à la Mairie et sur www.vaour.fr.

Bonne lecture et à bientôt!

NB: Les compte-rendus officiels sont disponibles à la Mairie et sur le site-web www.vaour.fr.

CONSEIL MUNICIPAL du 17 septembre 2015, synthèse

I - DELIBERATIONS

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2014

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau d'assainissement collectif
- décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- décide de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

2014

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- décide de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr.

II - INFORMATIONS

Eau : vote du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau, à l'unanimité. Il est demandé que ce rapport passe par la commission de l'eau avant le vote. On note que l'achat d'eau a diminué et qu'en 2014, une analyse d'eau s'est révélée impropre à la consommation.

La commission fait une recherche de fond pour améliorer son réseau et limiter les fuites. Elle doit ensuite travailler sur le règlement de l'eau et sur une révision des tarifs de l'eau qui seront votés au prochain conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL du 15 octobre 2015, synthèse

I - DELIBERATIONS

- Adhésion au syndicat intercommunal A.GE.D.I (Agence de GEstion et développement Informatique)
- Approbation des statuts de l'A.GE.D.I. et le Règlement Intérieur, tels que joints en annexe de la présente.
- Adhésion à l'A.GE.D.I selon l'objet mentionné à l'article 2 des statuts.
- Inscription au budget chaque année du montant de la participation de la collectivité au Syndicat.

Monsieur Pascal SORIN est désigné représentant de la collectivité à l'Assemblée Spéciale du groupement intercommunal

-Vote de crédits supplémentaires

Le budget de l'exercice 2015 se révèle insuffisant, des crédits supplémentaires des réajustements des comptes sont approuvés

-instauration de la taxe d'aménagement

Vu le code de l'urbanisme, il est décidé

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 4 %
- d'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

1) les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7 (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI - prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit - ou du PTZ+)

2) les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

3) les abris de jardins, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

II - INFORMATIONS

Point sur l'épicerie : visite du bâtiment par Mr Le Maire et le 2e adjoint : on peut noter que l'appartement et le fournil sont vétustes. Une discussion doit être engagée sur la modification du bail et la révision du loyer à la baisse, en contrepartie la mairie reprendrait l'appartement et le fournil.

III - QUESTIONS DIVERSES

Une réflexion sur l'éclairage public doit être menée afin de générer des économies.

CONSEIL MUNICIPAL du 10 novembre 2015, synthèse

I - DELIBERATIONS

- Attribution d'une indemnité au Receveur Municipal

Il est décidé

- de demander le concours du Receveur Municipal Mr Ferreira pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- de lui accorder l'indemnité de conseil qui sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel et l'indemnité de confection des documents budgétaires
- Demande de prêt à la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) pour le projet de maillage de l'AEP Penne-Vaour. Ce projet de maillage et réorganisation de l'adduction d'eau potable de Penne et de Vaour nécessite un lourd investissement. La maîtrise d'ouvrage est assurée en totalité par la mairie de Penne. La commune de Vaour doit solliciter la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) pour évaluer sa capacité d'emprunt.
- Décision de procéder à une pré-demande d'emprunt auprès de la CDC, d'une durée de 30 ans, d'un montant de 285 250 €. Ce montant correspond à la part d'investissement qui reste à la charge de la commune.
- Adhésion fondation du patrimoine. Cette adhésion est justifiée par l'aide qu'elle apporte aux communes dans les projets de restauration du patrimoine. Le montant de l'adhésion annuelle est de 50 €.

-Règlement du cimetière

Celui -ci est approuvé et fera l'objet d'un affichage

-Vote de crédits supplémentaires - budget de l'eau

Le budget prévisionnel de 2015 sur ce poste se révèle insuffisant, un réajustements des comptes est nécessaire et approuvé

III - QUESTIONS DIVERSES

L'association SONPHONOR souhaite avoir son siège social à la mairie de Vaour, le conseil municipal est favorable à cette demande.

CONSEIL MUNICIPAL du 17 décembre 2015, synthèse

I - DELIBERATIONS

Réglementation et nouvelle tarification de l'eau pour l'année 2016

- Décide de procéder aux décisions suivantes :
Nouvelle tarification :

Prix de l'abonnement annuel d'un compteur d'eau : 120 €

Prix du m3 de consommation d'eau :

De 1 à 180 m3 : 1.50 €

De 181 à 270 m3 : 1.55 €

De 271 m3 et plus : 1.60 €

- Demande de branchement au réseau d'adduction d'eau : selon devis travaux (à titre indicatif, coût d'un branchement standard 750 € dont 300 € de fournitures hydrauliques)
- Remplacement d'un compteur, fermeture et/ou réouverture d'un branchement : 200 €
- Réglementation : Un règlement de service sera envoyé à chaque abonné lors de la première facturation en 2016.
- Cas particulier : Une tarification spécifique pourra être envisagée pour les abonnés éligibles en matière de consommation « dite agricole et/ou industrielle » sous réserve d'un branchement spécifique. La tarification sera négociée selon le cas et annexé au règlement de service.

Vote de crédits supplémentaires

| FONCTIONNEMENT : | | RECETTES | DÉPENSES |
|------------------|--|-------------|-------------|
| 022 | Dépenses imprévues | | -1400.00 |
| 023 | Virement à la section d'investissement | | 1400.00 |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |

| INVESTISSEMENT : | | RECETTES | DÉPENSES |
|------------------|--|-----------------|-----------------|
| 2184 - 182 | Mobilier | | 1400.00 |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | 1400.00 | |
| TOTAL : | | 1 400.00 | 1 400.00 |

Prime de fin d'année

Accepte de mettre en place cette prime de la façon suivante :

- Adjoint technique à temps complet : 480.00 €
- Secrétaire de mairie : 480.00 €
- Agent d'accueil Agence Postale 150.00 €
- Autres personnels : 300.00 €

Cette prime sera allouée en janvier 2016.

Demande de subvention, programme aménagement salle des fêtes

Le projet d'aménagement de la salle de Fêtes et de ses abords, pour un montant de 19 359.83 € HT soit 26 563.99 € TTC.

- Proposition de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région, du Département et de la Préfecture.
- Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour procéder aux demandes de subvention.
- Le plan de financement est le suivant pour un montant de travaux de 19 359.83 € HT

- Subvention Région FRI 10 % : 1 935 €
- Subvention Département FDT 25 % : 4 840 €
- Subvention DETR 25 % : 4 840 €
- Fonds propres de la commune 40 % : 7 744.83 €

II – INFORMATIONS GENERALES

Eau :

- Le dossier de périmètre des captages est clos, la demande de versement de subvention est en cours.
- Des travaux vont prochainement avoir lieu concernant la conduite d'eau qui va de la Cité du Lac à la Commanderie.
- Une réunion publique est prévue en début d'année pour présenter le règlement de l'eau et annoncer l'augmentation de la tarification de l'eau.

Gendarmerie :

- Le département propose la vente du bâtiment (partie bureau et les 2 appartements au-dessus du bureau) à 65 000 € sachant que le paiement sera échelonné sur 5 ans.

III – QUESTIONS DIVERSES

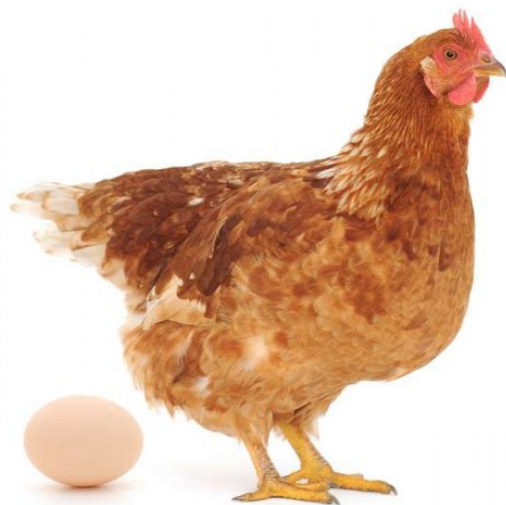
- Un des deux bus du transport scolaire a plus de 5 ans. Le département nous demande de faire l'acquisition d'un neuf en début d'année.
- Les vœux du maire auront lieu le samedi 9 janvier 2016 à 18h00

La rubrique écolo

Savez-vous que deux poules peuvent consommer 150 kilos de déchets végétaux par an qui ne finiront pas dans les poubelles ?

C'est une bonne raison pour en avoir deux dans un coin de votre jardin et si vous n'avez pas de jardin, pourquoi ne pas vous associer avec un voisin qui a plus d'espace ?

En plus, ces deux poules pondent environ 150 œufs par an et les enfants seraient ravis d'aller les chercher au poulailler.



Vie du village et société

Dernières nouvelles du marché de Vaour

Nous regrettons le départ du marché de JeanLouis Paternoster (Bonne Retraite, Jean-Louis!) et de Pascal Dion(que vous pouvez rencontrer sur les marchés des Cabannes et de St.Antonin).

Nous nous efforçons toutefois de maintenir notre marché du jeudi. Il y aura notamment un stand collectif de producteurs locaux de viande. En espérant que d'autres commerçants vont suivre...

Bilan commission Eau/Assainissement

Eau :**Travaux réalisés****Avril/mai 2015**

- Mise en conformité arrivée/sortie château d'eau des Gouttières
- Branchement permanent conduite d'alimentation station Verrerie basse vers château d'eau des Gouttières (annulation vanne manuelle)
- Installation automatisations station verrerie basse (horloge) pour pompage sélectif vers château d'eau commanderie ou vers château des Gouttières
- Mise en veille station de pompage de Magné

Juin 2015 :

- Maintenance du réseau (contrôle : vanne clapet stabilisateur surpresseur divers)

Septembre/octobre 2015 :

- Recherche et réparation de fuites du réseau

Bilan : Fonctionnement station de pompage de Magné réduit à la saison estivale
Amélioration des rendements du réseau de 65% à 90%

Projet travaux 2016

Remplacement conduite en fibro-ciment alimentant la cité du lac sujette à des fuites répétitives (voire mini-fuites permanentes)

Règlementation Tarification 2016

A compter du 01 janvier 2016, nouvelle réglementation et tarification de l'eau. La délibération a été prise lors du C.M. du 17-12-15.

Réunion d'information a eu lieu le samedi 30 janvier 2016 à 10 h à la salle de la mairie**Assainissement :****Travaux réalisés**

Courant 2015 : maintenance du réseau et travaux d'entretien

Projets travaux 2016

- Secteur Magné : mise en conformité du réseau et du système de traitement collectif de Magné.
- Secteur Les Glycines : travaux de raccordement au système de traitement collectif de Vaour.

A l'étude : réglementation et tarification 2017

L'eau : en profiter, l'utiliser, l'économiser

Dans le but de sensibiliser les habitants à l'utilisation de l'eau dans notre commune, nous vous invitons à participer à une journée sur ce thème le samedi 9 avril 2016.



Nous pourrions échanger autour de 3 axes :

1. A la découverte du circuit de l'eau à Vaour ; du captage à l'épuration :

- D'où vient l'eau du robinet à Vaour ? ... visite de la station d'eau potable,
- Atelier - Chassons les fuites d'eau à la maison
- Démonstration de matériel : offre de 20 à 30 réducteurs de débit...
- Exposition sur l'eau potable à la salle des fêtes ou à la mairie ...
- Projection de film...

2. Découvrons l'eau à l'école :

- Ateliers pédagogiques
- Jeux sur le gaspillage

3. Une famille exemplaire :

- État des lieux d'une habitation
- Chassons les fuites d'eau à la maison

Venez nombreux à cette journée animée par le CPIE du Tarn (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) au cours de laquelle nous parlerons aussi de l'utilisation de l'eau au jardin, nous pourrions fabriquer des produits d'entretien et voir quels sont les moyens que nous avons pour économiser cette énergie si précieuse.

Stéphanie EZRA-DIEUDÉ

Une architecte à VAOUR.

Fille du pays devenue architecte de retour à Vaour.

Après des études aux Etats Unis et en Ecosse.

Ainsi que des expériences professionnelles en Chine et en France.

Je suis là pour vous conseiller et vous accompagner dans vos travaux de



toutes tailles,
Et vous épauler lors de vos projets d'auto-construction.

Pour tout contact, mes coordonnées :
La Verrerie Basse 81140 VAOUR
Tel. 07 97 96 39 28 Email : stephanie.ezradieude@gmail.com

Entretien avec l'épicière Mme Andrieu Barbara

Léonore : bonjour, Barbara est ce que tu peux te présenter ?

Barbara : Barbara Andrieu Arnal, j'habite à Vaour depuis 20 ans, y ayant rencontré mon mari. J'ai repris l'épicerie depuis 5 ans, suite à la fermeture de la boulangerie.

Léonore : Quels produits et services proposes-tu ?

Barbara : Alimentation générale et produits bio, fruits et légumes frais, Presse, Tabac, Pain, Librairie, Jouets, produits d'entretien et d'hygiène, Cadeaux, relais pharmacie et relais cordonnerie. Vous pouvez aussi déguster du café, thé ou chocolat accompagné d'une viennoiserie.

Léonore : Quels sont tes projets ?

Barbara : Agrandir mon coin petit déjeuner et rendre mon magasin encore plus accueillant.

Léonore : Merci, Barbara et bonne continuation.



Le mot du président de l'association ADMR de VAOUR

D'une manière générale les bulletins municipaux d'une commune sont un moyen de communication et d'information pour les habitants. Chaque responsable peut utiliser des espaces qui lui sont réservés pour informer la population sur les différents dossiers municipaux, sur les projets associatifs et leurs activités etc... etc...

« Les échos de Vaour », bulletin municipal de la commune de Vaour du mois d'octobre, met en évidence les activités de plusieurs associations, essentiellement orientés vers des animations de loisirs, contribuant au « bien vivre ensemble ».

Aujourd'hui pour compléter cette liste et pour la faire peut-être découvrir ou mieux connaître « l'écho de Vaour » ouvre ses colonnes à l'association ADMR du Canton de Vaour.

Sans doute est-il nécessaire de rappeler quelles sont les missions de cette Association et le rôle social et économique qu'elle génère sur le territoire. Sa mission essentielle est de permettre à tous et surtout à tous ceux qui sont en perte d'autonomies, de pouvoir continuer à rester à leur domicile et de mieux vivre au quotidien.

Pour cela, une Assistante technique itinérante (ATI), avec une équipe de bénévoles (8) bien implantée sur le territoire, gère le personnel important et compétent, fait les plannings et favorise la bonne relation entre tous les acteurs.

Au-delà du rôle social apporté aux bénéficiaires, il faut noter l'impact économique important pour 2014 : 20 salariés, 79 personnes accompagnées, 110 205€ de salaires versés.

Pour renforcer l'équipe actuelle de ces bénévoles (8), je me permets de lancer un appel aux bonnes volontés de votre commune pour équilibrer l'équipe sur votre territoire et rendre plus efficace le rôle des aides à domicile auprès des personnes en difficultés.

Merci en tout cas de réfléchir à notre appel et de vous manifester à la permanence de Vaour le lundi au jeudi matin, n° de téléphone 05.63.45.17.31.

Merci à « les Échos de Vaour » de nous avoir permis d'appliquer ou de préciser les objectifs de notre mission.

Pierre LACHEZE

Jour de fête 2016

appel aux associations

L'année dernière (le 20 Juin) a eu lieu dans notre village une belle journée qui a rassemblé beaucoup de monde avec une participation active de quelques associations locales (enfin disons quelques bras!).

La Kermesse des écoles ainsi que des petits spectacles des enfants, une démonstration des pompiers et quelques notes de l'école de musique dans l'église, des groupes de musiciens locaux,

une buvette, stand de gâteaux fait par les ados, des crêpes, un joli feu de St Jean ... sans compter l'intervention spontanée d'une chorale " Rugissante" et j'oublie certainement des choses, cela fut fort joyeux.


Le bénéfice de cette journée devait être versé aux jeunes du coin a condition qu'il y ait un projet concret derrière (A cette heure seule 1 journée d'activités de plein air a été organisée a Millau pour les jeunes)

La date du 25 Juin (disponibilité de la salle des fêtes) a été retenue pour cette année et je vous propose une réunion pour faire le point et se mettre d'accord pour savoir si cette journée peut avoir lieu et sous quelles conditions; à savoir une meilleure et plus significative implication des diverses assos et des jeunes (si nous décidons encore une fois de leur donner les bénéfices) Il est bien évident que plus il y aura de monde pour s'investir dans l'organisation et la coordination de cette journée plus cela sera facile et agréable pour tous. Toute personne intéressée pour mettre la main à la pâte est bienvenue.

A vos agendas, ce sera le vendredi 12 février à 18 h à la salle de la Mairie de Vaour bien sur !

Tout le monde compte sur la présence de chacun !

Cathy GREZES

| Résultats et calendrier des matchs du Foot à 7 de Vaour Saison 2015/2016 FC VAOUR Les matchs se jouent le dimanche matin à 10h | | | |  | | |
|---|------------------|-----------|----------------------------------|--|----------|-----------------------------|
| MATCHS JOUES | | | | MATCHS A VENIR | | |
| DATE | EQUIPE 1 | RESULTATS | EQUIPE 2 | DATE | EQUIPE 1 | EQUIPE 2 |
| 27/09/2015 | VALENCE | 4 - 2 | VAOUR | 07/02/2016 | VAOUR | VENES 1 (match de coupe) |
| 04/10/2015 | VAOUR | 1 - 3 | RONEL | 14/02/2016 | VAOUR | VALENCE |
| 25/10/2015 | CAMBON 2 | 2 - 1 | VAOUR (Match de coupe) | 21/02/2016 | RONEL | VAOUR |
| 01/11/2015 | CUNAC 2 | 1 - 1 | VAOUR | 13/03/2016 | VAOUR | CUNAC 2 |
| 08/11/2015 | VAOUR | 6 - 3 | VENES 1 | 03/04/2016 | VENES 1 | VAOUR |
| 15/11/2015 | VAOUR | 0 - 5 | SERENAC 1 (match de coupe) | 10/04/2016 | VAOUR | VALDURENQUE 2 |
| 29/11/2015 | VALDURENQUE | 3 - 3 | VAOUR | 17/04/2016 | VAOUR | SAINTE AFRIQUE |
| 06/12/2015 | SAINTE AFRIQUE | 4 - 2 | VAOUR | 15/05/2016 | VAOUR | CAMBON 3 |
| 13/12/2015 | CAUCALIERES 2 | 4 - 4 | VAOUR (match de coupe) | Certains matchs pourront se rajouter à ce calendrier en fonction des résultats des matchs de coupe | | |
| 10/01/2016 | CAMBON 3 | 6 - 2 | VAOUR | | | |
| 17/01/2016 | VAOUR | 3 - 2 | LESCURE (match de coupe) | | | |
| 24/01/2016 | VAOUR | 1 - 3 | VALENCE (match de coupe) | | | |

Yoga

Et pour qui n'aime pas jouer au foot.... il y a aussi le yoga! Saviez-vous que le Yoga peut être pratiqué par tout le monde, même si vous avez une mobilité réduite ou un âge avancé?

Le yoga est bon pour votre équilibre, votre musculation, et même votre cerveau!

Il y en a qui disent que le yoga contribuerait à la paix mondiale...

Bref : beaucoup de raisons pour commencer à le faire.

Il y a plusieurs possibilités à Vaour:

Organisé par Familles Rurales:

A l'école: mardi soir et jeudi soir de 19h à 20h30 (Hatha yoga - un yoga assez doux)

Salle de la Mairie: Jeudi après-midi de 15h à 16h, yoga sur une chaise pour ceux qui sont moins flexible ou qui ont une mobilité réduite

Frais 2 euros par session et adhesion aux Familles Rurales 25 euros par an

Organisé par Susan Prior :

A Le Rial Haut

Lundi 19-20:15 Vinyasa yoga - un yoga dynamique

Mercredi 9:30 - 10:45 Vinyasa yoga renforçant

Samedi 10:30 - 11:45 Vinyasa yoga avec focus sur certaines parties du corps.

Frais 5 euros par session.

Dans vos agendas

Cafés citoyens les samedis 6 fevrier, 5 mars, 2 avril de 10h à midi

Vendredi 5 février - Vaour - Rencontre musical amb las valadas d'occitania Bal avec Dario & Manuel Big Band et La Talvera Dès 21h, salle des fêtes, 7€, 5€ réduit, gratuit -de 12 ans, dins la serada sopa al formatge - 05 63 56 19 07 - talvera@talvera.org - www.talvera.org

Vendredi 12 février - Vaour - Spectacle « Pépé » Théâtre, magie, marionnette. Né en 1914, Pépé a traversé le 20ème siècle en menant une vie de saltimbanque. Il veut transmettre cette mémoire 19h, à La Commanderie, gratuit, tout public - www.etedevaour.org

Samedi 13 février - Vaour - Loto des Pompiers dans la Salle des fêtes - 20h00

Conseils Municipaux tous les 3èmes jeudis du mois: le 18 février et le 17 mars à 18h30

Courrier Lecteur

Le courrier lecteur est toujours ouvert, vous pouvez y adresser vos réactions, des propositions, des informations pertinentes.

Etat civil

Naissance : Bienvenue à Zoé Cimiterras Kourmoussis née le 3 octobre 2015 en Grèce, habitante de Vaour avec son frère Ilios ses parents Sibylle et Thanos.

Bienvenue à Zadig aussi, fils de Adria et Julie, né fin janvier...

INFOS PRATIQUES

Services de la Mairie

Tel: 05 63 56 30 41

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi : 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Vendredi : 13h30 - 17h30

Pascal SORIN tient sa permanence le vendredi après-midi sur rendez-vous. Bernard Holderlé, Léonore Strauch et Marielle Vasseur reçoivent sur RDV auprès du secrétariat de mairie.

Medecins

Tel 05 63 56 18 22

Dc CHAUCOT : Lundi : 16h30 - 18h et Mercredi : 11h - 12h

Dc CHAUTARD : Mardi : 11h - 12h et Vendredi 16h30 - 18h

Social

Assistantes sociales du Conseil Général: Les assistantes sociales, tiennent leur permanence le premier mardi de chaque mois de 14 h à 16 h 30 à la mairie de VAOUR sur RDV. Tel 05.63.77.31.00

Agence postale

Tel. 05 63 56 33 98 Du mardi au samedi : 9h30 - 12h30

La conseillère financière Flavie LASNE ROCHELLE reçoit à la poste de Cordes. Tél 05 63 56 87 93.

Mediatheque

Tel. 05 63 45 01 84

Mercredi : 10h -12h et 15h -18h Jeudi : 10h -12h30 Samedi : 16h-18h - Fermée les jours fériés

Epicerie

Tel 05 63 56 34 40

Du Lundi au Samedi : 8h - 12h Mardi et Vendredi : 16h30 -18h Jeudi : 16h -18h

Friperie

Mercredi et Jeudi : 10h - 12h30 Samedi : 15h - 18h

Station Service

Tel. 05 63 56 30 12

Du Lundi au Samedi : 8h - 12h et 14h - 18h Dimanche : 8h - 12h

Le garage est fermé le samedi et dimanche

Taxi Gilles

Tel. 06 16 30 14 90

Dechèterie des Cabannes

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 10h - 12h et 14h - 18h

Responsable de la publication de ces Echos de Vaour :

Pascal Sorin

Ont participé à ce numéro :

Marietta Kenkel
Leonore Strauch
Gerard Lanoye
Marielle Vasseur
Laurent Roger

Réfléchissez avant d'imprimer !

